



L'abandon de poste en Suisse

Fiche pratique publié le 17/03/2014, vu 2622 fois, Auteur : [Landry BAOU](#)

Il est souvent enrichissant d'avoir un regard naïf sur ce qui se passe loin de chez soi et de savoir en tirer les points positifs. Aussi intéressons nous à l'abandon de poste en Suisse, à Zurich.

En France, comme en Suisse, l'abandon de poste a la même définition. Il s'agit de la situation d'absence prolongée du salarié (*deux jours suffisent*) sans justificatif tels que l'arrêt maladie, la grossesse etc.

Cette situation ne correspondant pas à une démission, l'employeur a l'obligation d'initier une procédure de licenciement, si après lettre de mise en demeure ordonnant au salarié de justifier son absence et à défaut de reprendre son poste, celui-ci n'obtempère pas dans un certain délai que la lettre aura eu le soin de lui laisser.

Généralement, En France s'en suivra un licenciement là où le **droit social Suisse** va plus loin.

De fait, **l'employeur est de plein droit autorisé à réclamer au salarié une indemnité correspondant à 25% du salaire mensuel du salarié au titre du dommage qu'il subit, étant précisé qu'aucun des jours d'absence injustifiée ne sera rémunéré.**

Voici de quoi décourager les salariés envisageant de telles pratiques aussi peu loyales.

In France, as in Switzerland, dereliction of duty has the same definition. This is the situation of prolonged absence of the employee (two days are enough) without proof such as sickness, pregnancy etc..

In this situation the employer in France or in Switzerland is obliged to initiate the dismissal proceeding after a formal notice requiring the employee to take back his position.

However, what is really good about the Swiss law is the fact that the employer is automatically allowed to claim the employee an indemnity equal to 25% of the monthly salary of the employee in respect of injuries sustained, provided that no days of unexcused absence will not be paid.

Here is something to discourage employees considering such practices so maybe time has come for the French legislator to vote such a change.